



☒ RESPONSABILISER

☒ SÉCURISER

☒ MAÎTRISER
LES COÛTS

REPLACER LE SPORTIF AU CŒUR DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

01 S'assurer que le sportif professionnel, à travers ses représentants, soit associé à toutes les décisions concernant la pratique de sa discipline

02 Garantir au sportif professionnel une gouvernance responsable de sa discipline en imposant aux fédérations et ligues professionnelles un cadre règlementaire minimal

03 Promouvoir les actions de sensibilisation aux paris sportifs menées par les organisations syndicales auprès du sportif professionnel

04 Améliorer l'image du sportif professionnel en France en valorisant l'ensemble de la filière

05 Former le jeune sportif salarié à son nouvel environnement professionnel

OFFRIR AU SPORTIF PROFESSIONNEL LA PROTECTION NÉCESSAIRE AU BON DÉROULEMENT DE SA CARRIÈRE

06 Sécuriser le sportif professionnel dans son statut de salarié de droit commun

07 Garantir au sportif professionnel le droit à la protection de ses données personnelles et biométriques

08 Conférer aux ligues la gestion et l'organisation du sport professionnel féminin

09 Déterminer un cadre sécuritaire et sanitaire adapté, permettant de préserver la santé du sportif professionnel pendant et après sa carrière

AIDER LE SPORTIF A PRÉPARER SEREINEMENT SON APRÈS-CARRIÈRE

10 Responsabiliser le sportif professionnel grâce à un dispositif d'épargne adapté

11 Assurer au sportif professionnel la possibilité d'utiliser son droit à la formation professionnelle pendant, et à l'issue de sa carrière

